

# LA GAZETTE D'APACHE

DECEMBRE 2023



Autrement Pour les Aménagements des Contournements et Habitat de l'Est Lyonnais

## l'édito

### L'Année 2023

**se termine et on peut essayer de faire un bilan de nos actions.**

Nos interventions lors de la concertation sur l'élargissement de l'A46 Sud ont eu pour effet de mettre en veille le projet et la mise en place d'une concertation mobilité alors que tout semblait plié.

APACHE a été présente activement à toutes les réunions de la concertation comme de multiples associations de FRACTURE et nous avons poussé nos idées à savoir :

**Pas d'élargissement de l'A46 Sud.**

**Prolongement de l'A432**

**Réalisation d'un CFAL Sud le long de la ligne LGV**

**Création d'un parking relais au niveau de l'échangeur 15 de l'A46 avec liaison rapide par Tramway ou Métro jusqu'à Vénissieux.**

**Amélioration des transports en commun...**

Ces points font partie de la lettre avec 11 propositions que nous avons envoyées au ministre des transports. Vous trouverez sur notre site [www.APACHE-MIONS.fr](http://www.APACHE-MIONS.fr), le fichier complet avec pour chacune des propositions et leur justification.

Ces propositions sont priorisées et nous pensons qu'elles constituent la base pour arriver à une certaine sérénité sur notre territoire, l'abandon du projet 3ème voie de l'A46 étant un préalable pour nous.

Peut-être que vous vous dites en voyant tous ces bouchons sur cette autoroute, cette troisième voie aurait été bienvenue et aurait résolu nos problèmes ?

En fait nos comptages l'on montré, cette troisième voie ne changerait rien et que nous aurions des bouchons sur 3 voies au lieu de 2.

Pour APACHE, à long terme, il faudra réaliser le prolongement de l'A432 jusqu'au sud de Vienne afin de séparer le trafic local et celui de transit

La réunion de clôture en préfecture qui devait avoir lieu en septembre a été reportée en octobre, puis en novembre et maintenant en décembre.

Nous avons renvoyé un courrier au ministre rappelant nos demandes prioritaires et le devoir de l'état pour la mobilité de notre territoire.

Rien n'est gagné et nous devons rester fermes pour préserver notre cadre de vie et celui de nos enfants.

**Nous vous souhaitons de passer un**

**Joyeux Noël  
&  
Bonne Année 2024**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## EXERCICE 2022-2023 :

Notre AG a eu lieu le 9 octobre et nous a permis de faire le point sur toutes nos actions, sur les perspectives 2024 et répondre aux questions des personnes présentes.

Le Conseil d'Administration a été reconduit et nous n'avons malheureusement pas eu de nouvelles candidatures.

*Il est composé par :*

Chantal BEURRIER (secrétaire)  
François BRUMENT (trésorier adjoint)  
Philippe GOURAUD  
Yannick GOURAUD  
Maurice JULLIEN  
Gérard LAROZE (Président)  
Yolande LOBA  
Catherine KUNTZ (secrétaire adjointe)  
Pierre KUNTZ (webmaster)  
Michel PEYRAT  
Bruno VANANTY (vice-président)  
Bernard VUILLAUME (Trésorier)

*La trésorerie de l'association  
était en léger déficit -43,05€.*

L'acquisition d'une application pour comptabiliser les plaintes liées aux nuisances des avions devrait être le principal point en terme de dépense sur le nouveau budget.

**A.P.A.C.H.E.**  
Autrement Pour  
les Aménagements  
les Contournements  
(Routiers et Ferroviaires) et  
l'Habitat de l'Est lyonnais

Siège social :  
7, Allée du Château - 69780 MIONS

Contact :

[apache.mions@gmail.com](mailto:apache.mions@gmail.com)  
SITE : [www.apache-mions.fr](http://www.apache-mions.fr)

## Nuisances de l'aérodrome de CORBAS

Comme tous les ans, les nuisances sonores de l'aérodrome de CORBAS sont venues comme d'habitude, accompagner les moments de détente en famille du week-end pour les mionlonds.

Les principales nuisances proviennent de l'avion « Pilatus » qui largue les parachutistes. C'est un des seuls avions de Corbas muni d'un transpondeur qui permet de voir ses trajectoires lorsqu'il est allumé, ce qui n'est pas obligatoire... Cet avion opère durant les beaux jours, les jours de semaine, le week-end où parfois il est rejoint par un autre appareil qui vole en parallèle...

Alors qu'un arrêté municipal auquel vous êtes soumis, vous interdit d'utiliser votre tondeuse à gazon ou votre perceuse à certains moments de la Journée, des avions passant parfois à très basse altitude viennent perturber votre tranquillité. Mions officiellement ne fait pas partie de la zone impactée par le bruit de l'aérodrome de Corbas et on nous dit, il n'y a pas de plainte sur cette commune même si notre maire est intervenu à multiples reprises sur le sujet.

APACHE ne souhaite pas l'arrêt des activités sur l'aérodrome de Corbas mais souhaite faire partie du comité de pilotage de l'aérodrome pour pouvoir participer à la mise en place d'une charte de réglementations afin que tout le monde vive en toute quiétude.

Nous souhaitons investir dans une application pour smartphone qui permettrait de déposer une plainte en ligne qui serait comptabilisée. Ce projet prend un peu de retard pour une question de financement et d'adaptation technique mais en attendant vous qui souffrez de ces nuisances, aidez-nous en nous renvoyant un petit mot de témoignage à [apache.mions@gmail.com](mailto:apache.mions@gmail.com). On pourra ainsi dire, nous sommes représentatifs il y a aussi des gens qui se plaignent sur Mions.

